



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION SECURITE SANITAIRE

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Astreinte Santé Environnement
Courriel : ars971-astreintes@ars.sante.fr
Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

Réf. : DSS/SSEE/



Gourbeyre, le

Le Directeur Général de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

**Monsieur le Maire de Trois Rivières
Monsieur le Président du SMGEAG**

**LEVÉE D'INTERDICTION DE CONSOMMATION
EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE
Ville de Trois Rivières
UDI Trois Rivières Ermitage – Point mobile Chemin de l'Etang**

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part ce jour des résultats des recontrôles effectués le 17/03/2026 sur l'unité de distribution (UDI) Trois Rivières Ermitage à Trois Rivières.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références, ces résultats partiels montrent que la qualité des eaux distribuées est conforme aux valeurs fixées par la réglementation en vigueur pour l'ensemble des paramètres.

Aussi, je vous invite à lever l'interdiction de consommation de l'eau localisée au chemin de l'Etang demandée par mes services le 14 mars 2026 ; de communiquer à la population cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Vous trouverez dans le Tableau 1 ci-contre, la synthèse des résultats des prélèvements réalisés le 17/03/2026 et reçu ce jour sur lesquels se base la présente demande de levée de restriction de consommation.

P/b Le Directeur Général,

Sylvie MOUTOU

Directrice de l'Animation
et de l'Organisation des Structures de Santé

Copie :
Monsieur le Préfet
Direction technique du SMGEAG